FONDE EN 1891

LE NUMERO 20 CENTIMES

L'Egalité

Dimanche 28 Juin 1925

LE NUMERO 20 CENTIMES

Edition du " REVEIL DU NORD "

Bureaux : 20, Grande Place. ROUBAIX et 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

LA DICTATURE FINANCIÈRE

M. Caillaux livre le franc aux Américains

M. Caillaux vient de livrer le sort financier de la France, sans merci, aux Américains et aux Anglais. Il a abandonné le franc, pieds et poings liés, si l'on peut dire, à la vindicté triomphante du dollar.

C'est peut-être une grande opération de Bourse qui enrichira un certain nombre de personnes.

C'est en tous cas un attentat contre la monnaie nationale et contre les porteurs de valeurs françaises (fonds d'Etat et valeurs mobilières) libellées en francs.

M. de Monzie avait fait quatre milliards de papier-monnaie.

M. Caillaux vient d'en faire six, soit dix milliards de billets, **sans aucune** contre-partie.

Il gardera, devant l'Histoire, la responsabilité d'avoir déprécié le franc pour enrichir les Anglo-Saxons. C'est une façon, comme une autre, pour un ambitieux, de ne pas passer inaperçu dans la postérité !

Réfléchissez-bien, bonnes gens, au tour de passe-passe qui a été mené par M. Caillaux dans la nuit du 26 au 27 juin.

D'abord M. Caillaux s'est fait donner **le pouvoir** absolu en matière de finances. Les décrets-lois de M. Poincaré étaient de l'enfantillage à côté des décrets que le Ministre des Finances est autorisé à signer, avec ce pauvre Président, du Conseil qui n'est déjà plus qu'un coadjuteur du dictateur Caillaux.

Ensuite **six milliards** de billets, imprimés comme ce journal à raison de cent mille à l'heure. Avec ces billets — j'allais écrire ces faux-billets — on remboursera les porteurs de Bons de la Défense Nationale qui se présenteront aux guichets du Trésor, en Juillet.

A ceux qui ne se présenteront pas, on remettra des **titres nouveaux à long terme, libellés suivant le cours du change, c'est-à-dire basés sur la valeur du dollar.** Les grosses banques qui ont poussé M. Caillaux dans cette voie, échangeront les Bons de la D. N. dont elles ont de gros paquets contre ces titres cotés selon le cours du dollar et à partir de ce moment la finance internationale aura tout intérêt à **la baisse du franc.**

Au jour du remboursement des Bons en dollars il faudra tellement de francs-papier pour les couvrir que c'est la chute du franc qu'à escomptée M. Caillaux pour la réussite de son emprunt !

Le dollar est désormais le maître de nos destinées. C'est à New-York et à Londres qu'on réglera l'avenir de notre pays.

Qu'il se soit trouvé 330 députés réactionnaires et radicaux pour voter ça, c'est la démonstration la plus claire de l'ignorance ou l'incapacité de ces parlementaires. Nous ne saurions trop féliciter le Parti Socialiste d'avoir gardé une réserve patriotique en s'abstenant sur le vote de l'ensemble du projet de loi. S'abstenir, c'était laisser à M. Caillaux et à ses amis la responsabilité d'un expédient qui, loin de sauver le franc, l'asservit aux banquiers étrangers.

La hausse du prix de la vie, le coup porté aux petits épargnants de ce pays, sont les premières conséquences à attendre de la capitulation du franc devant le dollar.

Etrange méthode d'assainissement financier !

Eug. GUILLAUME.

Le vote des députés sur la confiance

Paris, 27. — Voici le résultat du scrutin sur l'article 2 du projet de loi, ayant pour objet de parer aux difficultés de la Trésorerie et d'alléger la dette flottante.

Le Gouvernement avait posé la question de confiance. Nombre de votants, 447 ; Ont voté pour : 328 ; contre : 119.

NORD. — Ont voté pour : **DANIEL-VINCENT, LEMIRE, MACAREZ, DELESALLE, DES ROTOURS, PLICHON, CRESPEL.**

Ont voté contre : Grousseau, Louis Nicolle, Delourme, Desoblin, Barra.

Se sont abstenus : Escoffier, Delory, Couteaux, Goniaux, Lebas, François Lefebvre, Piet, Saint Venant, Beauvillain, Briffaut, Coppeaux, Loucheur.

PAS-DE-CALAIS. — Ont voté pour : Coube, Abrami, Narcisse Boulanger, Barguet, Lefebvre du Prey, Victor Morel, de Saint-Just.

Ont voté contre : Basly, Cacot, Maes, Evrard, Ferrand.

Abstenu : Bernard.

AISNE. — Ont voté pour : Forzy, Billiart de Verneuil, Desjardins, Villemant, Ferté, Hauet, Accambray, Marquigny.

Sur l'ensemble des projets de M. Caillaux, tous les socialistes se sont réunis sur l'abstention.

La livre à 107 fr.

Paris, 27. — La livre s'est inscrite aujourd'hui à 107 francs soit à 1 point au-dessus de la parité d'hier vis-à-vis de New-York. Elle cotait 106 en clôture après avoir coté 106.33. Le dollar cotait 21 fr. 80 contre 21 fr. 875 hier.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Un peu frais et moins mauvais : vents de nord à 6 m. ; ciel très nuageux avec éclaircies assez belles ; quelques averses. Température minimum 8°.

Une concurrente ;; de Jane Sion ::

Miss GERTRUDE EDERLÉ

la nageuse olympique américaine qui va tenter de traverser la Manche à la nage cet été. Réussira-t-elle à vaincre, là où l'ondine dunkerquoise Jane Sion a échoué ? Attendons ! :: :: :: ::

Un sérieux échec des troupes d'Abd-el-Krim

Son offensive a été bloquée et il a subi de fortes pertes

Paris, 27. — Le groupe mobile de la région de Teroouat a dégagé les postes d'Oued-Amrine et de Hab-Socied, provoquant ainsi de nouvelles soumissions.

Dans la région de Fez-el-Bali, des Djouch ont été repoussées par des partisans.

Dans le secteur Est, l'ennemi a dirigé une véritable offensive.

Dans la direction du nord, au sud, vers la route de Taza, il a été partout repoussé avec de grosses pertes, malgré une vive résistance, notamment dans la région de Chéiab-Bou-Haroun et de Chorfata, où il a disputé le terrain pied à pied et a poussé de vives contre-attaques dans tout le secteur. Les agresseurs ont été repoussés et reconduits à leurs bases de départ par les tribus soumises, soutenues par des forces supplétives des automitrailleuses et des avions.

Il convient de signaler l'attitude brillante des partisans de l'aile gauche.

L'attaque des ennemis a été faite par 5 à 6.000 fusils, avec quelques détachements rifains, les principaux contingents rifains étant restés à la base de départ, prêts à intervenir en cas de succès et à occuper le pays, selon la tactique signalée au début de l'attaque du front Nord-Est.

L'action brillante de l'aviation a contribué à augmenter la résistance et l'esprit d'offensive des partisans, qui ont supporté l'attaque et ont couvert ce secteur avec une remarquable ardeur.

D'autre part, les infiltrations ennemies dans la région de Tissa, ont été arrêtées par un groupe mobile, qui a remonté la vallée du Lebene dans la direction de Sof-el-Hasba et de Bab-Mijab, où les dissidents se sont retranchés.

Un succès espagnol

Madrid, 27. — (Communiqué officiel du Maroc). — Une opération avait été prévue dans la matinée, dans le secteur des Béni-Sahara, afin de le nettoyer des ennemis et occuper leurs positions, ce qui devait permettre de tenir l'ennemi plus éloigné de la ligne de Tétouan et du Rio-Martin.

Cette opération a eu un plein succès. L'ennemi, surpris, résista énergiquement mais fut finalement repoussé avec de grosses pertes, laissant sur le terrain plusieurs tués et des prisonniers aux mains des Espagnols. Le retour de la colonne s'effectua tranquillement, l'ennemi ayant évacué complètement le secteur. Les pertes espagnoles en tués et blessés sont de quatre blancs et cinquante indigènes.

M. Malvy à Madrid

Paris, 27. — M. Malvy arrivera mercredi prochain à Madrid pour prendre part aux négociations franco-espagnoles.

M. Durafour parle aux Mutualistes

Paris, 27. — M. Durafour, ministre du travail et de la prévoyance sociale, a présidé cet après-midi, à l'Exposition des Arts Décoratifs, le Congrès du groupe de la Mutualité aux expositions.

A cette occasion, le ministre a prononcé un discours félicitant les sociétés mutualistes d'avoir compris la nécessité de jouer dans les expositions un rôle de premier plan en rapport avec leur importance dans tous les domaines de la vie sociale.

Un sac de lest tomba d'un parachute et tua un soldat

Compiègne, 27. — Depuis deux jours, le 2e bataillon d'aérostiers, en garnison à Royallieu, avait été mis à la disposition d'une commission de l'inspection technique de l'aéronautique, en vue de procéder à des essais de lâcher de parachutes.

Ceux-ci comportaient pour chaque journée 32 essais, qui eurent lieu au champ de manœuvres.

Or, hier, deuxième journée, au cours du 31e essai, qui fut déclanché à 300 mètres d'altitude, la nacelle contenant les sacs de lest a basculé par suite d'une cause inconnue.

L'un de ces derniers, du poids de 10 kilogs, est tombé dans le vide et est venu s'abattre sur le jeune soldat Bridoux, originaire d'Argenteuil, qui a été tué sur le coup.

LES CHAMBRES ONT VOTÉ LES PROJETS FINANCIERS

L'augmentation fiduciaire de 6 MILLIARDS et la création de BONS garantis contre les fluctuations du change, ont été adoptées par 320 voix contre 34, à la Chambre et par 273 voix contre 11, au Sénat. :: :: :: :: :: ::

Dans la nuit de vendredi à samedi, la Chambre a voté, par **320 voix** contre 34 *l'ensemble du projet financier élaboré par M. Caillaux et dont voici rappelé le texte des articles votés :*

Article 1er. — Le ministre des Finances disposera des pouvoirs impartis par les décrets des 14 mars 1920 au Comité supérieur d'enquête et par le décret du 1er août 1922 à la Commission extraparlementaire des économies. A cet effet, les différents corps de contrôle seront mis à sa disposition. Les décrets de présentation de projets de loi et de réglementation administrative qui devront intervenir en conclusion de cette enquête ne porteront que le double contreseing du président du Conseil et du ministre des Finances.

Art. 2. — Est définitivement sanctionnée la convention intervenue le 7 avril 1925 entre le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque de France.

Le ministre des Finances est autorisé à passer avec le gouverneur de la Banque de France une convention aux termes de laquelle cet établissement devra consentir une avance supplémentaire à l'Etat de six milliards.

Cette convention sera dispensée des droits de timbre et d'enregistrement.

Le montant maximum des émissions de billets de la Banque de France et de ses succursales fixé à 45 milliards par la loi du 15 avril 1925 est ainsi porté à 51 milliards.

Art. 3. — Le ministre des Finances est autorisé à émettre un emprunt réservé aux seuls porteurs de bons de la Défense Nationale. Les taux et les modalités de cet emprunt, aux arrérages duquel sera accordée une garantie de change et pourront être impartis les privilèges concédés aux Bons de la Défense Nationale par la loi du 13 mars 1924, seront fixés par décret.

Art. 4. — Le montant maximum de la dette flottante du Trésor, non comprises les avances de la Banque de France, déterminées par l'article 2, sera fixé à la somme qu'elle atteindra au jour de la clôture de la souscription de l'emprunt prévu à l'article 3. Ce montant ne pourra être ultérieurement augmenté que de sommes nécessaires au remboursement de la dette à court terme venant à échéance.

Art. 5. — Sont exemptés : 1° du droit de timbre spécial des quittances établi par les articles 18 de la loi du 23 août 1871, 28 de la loi du 15 juillet 1914 et 55 de la loi du 25 juin 1919, les quittances, reçus ou décharges de sommes ou de titres exclusivement relatifs aux opérations d'émission visées à l'article 3 ; 2° du droit de timbre des affiches établi par l'article 7 de la loi du 22 mars 1924, les affiches ayant exclusivement pour objet de faire appel au public en vue de l'émission ou de la mise en souscription des titres. Les commissions allouées aux intermédiaires pour le placement dudit emprunt ne seront pas comprises dans le montant servant de base au calcul de la taxe sur le chiffre d'affaires instituée par la loi du 25 juin 1920.

Avant le vote, M. PAINLEVÉ déclara « que le vote d'une grande majorité montrant au pays où était le devoir » était indispensable.

Le député socialiste BEDOUCE exposa alors le contre-projet socialiste et en demanda l'adoption.

M. CAILLAUX intervint : « Ce n'est pas l'heure de discuter le contre-projet dont quelques parties, fort intéressantes, pourront être retenues lors du grand débat sur le projet d'assainissement général.

» Aujourd'hui, il s'agit de donner à l'Etat les moyens de vivre dans les mois qui viennent ».

Malgré une énergique intervention de L. BLUM, la mise en considération du contre-projet socialiste fut repoussée par 340 voix contre 210 et l'on vota sur les divers articles du projet gouvernemental.

L'article 1er fut adopté à une grosse majorité.

L'article 2 (avances supplémentaires de la Banque de France à l'Etat : 6 milliards) sur lequel la question de confiance fut posée, fut voté par 328 voix contre 119, le groupe socialiste s'étant abstenu en majorité.

L'article 3 fut voté par 273 voix contre 36 et les articles 4 et 5 le furent à mains levées. Pour l'article 6, on vota la disjonction par assis et levés.

Après une intervention de M. CAILLAUX, l'ensemble fut mis aux voix et adopté par 320 voix contre 34.

Dans la journée de samedi, le Sénat s'est, à son tour, prononcé sur les projets financiers du gouvernement. Finalement il adopta leur ensemble par 273 voix contre 11.

Les projets votés par le Sénat

Paris, 27. — La Commission des Finances du Sénat a adopté ce matin, par 9 voix contre 5 et 11 abstentions, le texte de la Chambre du projet ayant pour objet de parer aux difficultés de la Trésorerie et d'alléger la dette flottante.

Les abstentions proviennent en général des membres du groupe d'Union Républicaine.

Les cinq voix contre sont celles des radicaux-socialistes et socialistes.

La Séance

Paris, 27. — La séance du Sénat est ouverte à 10 heures.

M. CAILLAUX, ministre des finances, dépose le projet de loi adopté par la Chambre ayant pour objet de parer aux difficultés de la Trésorerie et d'alléger la dette flottante et demande d'urgence de la discussion.

Le projet est renvoyé à la Commission des finances. M. MILLIES-LACROIX, président de la Commission, demande au Sénat de suspendre jusqu'à 11 heures, pour lui permettre de délibérer et d'entendre le Gouvernement.

M. PAINLEVÉ insiste pour que le Sénat reprenne sa séance à 11 heures, pour voter le projet sans retard. La séance est suspendue.

M. Bérenger lit le rapport

La séance est reprise à midi.

M. Henry BERENGER donne connaissance du rapport adopté par la Chambre : il montre les embarras de la Trésorerie, nés des charges de la guerre, ce qui force le Gouvernement à déposer le projet.

Le gouvernement a affirmé l'impérieuse nécessité urgente du vote des deux mesures qu'il propose : émission d'un emprunt, autorisation d'emprunter six milliards nouveaux à la Banque de France. Il a fait appel à notre confiance massive. (Très bien).

A l'heure actuelle, la Trésorerie n'a plus à son crédit à la Banque de France qu'une quarantaine de millions. Il s'agit de faire face à cette situation due, en grande partie, aux demandes de remboursement de Bons du Trésor.

La Chambre, continue le rapporteur général, a accepté le projet par 320 voix contre 34. Votre commission vous propose de répondre à l'appel du Gouvernement avec la même solidarité patriotique, sans s'arrêter à des récriminations rétrospectives. Elle estime qu'il y aurait péril pour l'Etat à se diviser contre lui-même à la veille d'une échéance particulièrement lourde. Elle vous demande donc d'adopter le projet sans modification au texte de la Chambre.

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

- LES ARMEMENTS AMÉRICAINS -

Le Ministre de la Marine Américaine, M. Wilbert, inspectant un nouveau sous-marin américain. On le voit assis sur le canon de ce sous-marin et en train de causer avec le commandant du bateau. :: :: :: :: :: :: :: (Wide World Photos)

La réaction battue et bien battue aux élections de Lille

Le commissaire du Gouvernement conclut nettement au rejet de ses protestations

Hier est venu devant le Conseil de Préfecture du Nord, l'examen des très faibles griefs formulés par ce Messieurs de la Réaction, concernant les opérations électorales municipales de la ville de Lille.

Le Conseil était présidé par M. Emile Régnier, assisté de MM. Luzzi et Gimat, conseillers de Préfecture ; M. Fernand Leroy, faisant fonction de Commissaire du Gouvernement.

Au vrai, ce fut une séance de « haute farce » que nous donnèrent là les adversaires de la Municipalité Socialiste et Radicale. On s'attendait au moins à une attaque ayant allure de sérieux !... or, on assista à un déballage de commérages et de ragots de concierge, des plus réjouissant et qui nous donna parfois l'impression de nous trouver à une comédie de Courteline.

Ce furent certes de biens pauvres arguments que ceux que firent valoir tour à tour Mes Bataille et Brackers D'Hugo, les avocats réactionnaires.

En une petite demi-heure, Me MOITHY, passant au crible d'un examen sérieux les maigres raisons des avocats réactionnaires, n'eut nulle peine à détruire l'édifice « construit sur le sable par ses émiettés f..... confrères !.... »

« A l'heure actuelle — conclut-il, — contrairement à ce qui se passait du temps des « frères quat'bras, Binault, Delesalle et Cie », les élections sont sincères et loyales. Nous avons été élus à 1.000 voix de majorité et aucune manœuvre n'a faussé les résultats de cette élection. »

C'est également l'avis de M. Fernand LEROY, secrétaire général de la Préfecture, faisant fonction de Commissaire du Gouvernement au Conseil de Préfecture.

De tout ce fatras de commérages, apportés par les réactionnaires, M. Fernand Leroy désire ne rien retenir.

« Somme toute, — déclare-t-il, — ces débats ont pris une ampleur qui, pour un Lillois est un peu étonnante. La campagne électorale a été assez vive, certains n'acceptent pas facilement leur défaite et désirent prolonger, renouveler quelque peu l'agitation des Elections.

« Résumons-nous — dit encore M. F. Leroy avec beaucoup de bon sens — **les électeurs se sont prononcés à Lille en toute indépendance et il n'y a pas lieu à mon avis de retenir aucun fait de nature à faire annuler ces élections.** »

L'affaire est mise en délibéré.

Un train heurta un butoir en gare de Lyon à Paris

Quarante victimes

Paris, 27. — Ce matin à 6 h. 30, un train ouvrier venant de Corbeil a heurté un butoir à son arrivée en gare de Lyon, à Paris. Il y a 40 blessés, dont un grièvement qui est soigné à l'hôpital de la Pitié. Les 39 autres blessés ont été pansés à l'infirmerie de la gare.

Le train heurtant le butoir a précipité sur le sol les voyageurs imprudents qui se tenaient sur les marchepieds, avant l'arrêt complet. Dans leur chute, ces derniers ont reçu des contusions.

Des soins leur ont été donnés à l'infirmerie de la gare et ils ont pu ensuite se rendre à leurs occupations.

On ignore encore les causes de l'accident. Il serait dû, nous dit-on, aux rails rendus glissants par l'humidité et les freins n'ayant pas fonctionné, la queue du convoi a poussé l'avant, dont la machine est venue heurter le butoir qui a été complètement démoli.

La disparition d'un garçonnet DE BAUVIN

Alexa BROSCKO

Un jeune garçon de Bauvin, Alexa Broscko, âgé de 12 ans 1/2, a quitté la maison de ses parents mardi matin et depuis n'a plus reparu.

Les parents sont plongés dans une grande inquiétude ; ils seraient vivement reconnaissants à quinconque pourrait leur donner des nouvelles de leur enfant.

Celui-ci avait gardé, au moment de sa disparition, sa tenue d'écolier. Il était coiffé d'une vieille casquette bleu marine.

La charte des Sinistrés

Un ordre du jour voté par ceux de la Somme

Amiens, 27. — Les sinistrés de la Somme réunis aujourd'hui à Amiens au nombre de 900, ont entendu plusieurs orateurs notamment M. Doucedame et M. Marcel Laurent, secrétaire généraux, du Comité d'action des Régions dévastées et ont voté à l'unanimité un ordre du jour réclamant **L'INTEGRITE DE LA LOI DU 19 AVRIL 1919 ; DES PAIEMENTS EN ESPECES POUR LES PETITS SINISTRÉS, UN LARGE EMPRUNT EXTERIEUR GAGE PAR DES ANNUITES DU PLAN DAWES POUR PERMETTRE D'ACHEVER LA RECONSTRUCTION, LA CREATION D'UN OFFICE NATIONAL DES PRESTATIONS EN NATURE ET L'ACCESSION FACILE A CES PRESTATIONS PAR LES SINISTRES.**

VOULEZ-VOUS lire un émouvant roman ?

Voyez à la 2e page et commencez à lire notre nouveau Feuilleton

L'Enfant de la Faute

l'œuvre si captivante de MAXIME DE LA TOUR.

EN DEUXIÈME PAGE. — Notre Conte du Dimanche : Le vieux chiffonnier.

La Chambre a voté le 7e douzième provisoire par 354 voix contre 212

Le XIXme Tour de France Cycliste

FRANTZ se classe encore premier à la 5me étape ::

FRANTZ, 1er de l'étape

Aujourd'hui : Les Sables - Bordeaux
293 kilomètres

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

LES SABLES D'OLONNE, 27. — *La série des étapes dédoublées continue. Sans trêve, pour ainsi dire, sans repos, les « croisés » du Tour poursuivent autour de la France leur incessante randonnée.*

Le système instauré par Desgrange, des étapes courtes, suivant une rude épreuve et se succédant, dans l'intervalle jadis réglementaire de la journée de repos, a eu, autant qu'on peut en juger jusqu'à présent, pour effet d'éliminer quantité de routiers, qui n'ont pu, plus longtemps, supporter un tel effort ininterrompu.

Onze hommes sont restés hier, en effet, sur la route. Quatre coureurs groupés : Henri Pélissier, Luccotti, Mortelmans et Decorte, et sept touristes routiers : Pescher, Chiaberge, Bériot, Vergnol, Ruffoni, Marchand et Targe.

Le groupe des grands « Tourneurs » s'est donc réduit de 25 unités depuis Cherbourg. 54 hommes restaient en ligne ce matin. L'an dernier au départ de Brest, ils étaient encore 120. La comparaison est suffisamment éloquente pour qu'il nous paraisse utile d'insister. Si le « vent de tempête » continue à souffler avec la même violence au cours des étapes prochaines, combien d'hommes toucheront Paris ? Heureusement les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

L'étape d'aujourd'hui : Les Sables-Bordeaux (293 kil.).

La journée d'aujourd'hui, en effet, a été facile, favorable à tous, même aux touristes routiers. On ne pourra pas la qualifier de journée de repos, mais elle ne peut non plus, évoquer ses péripéties.

Toute l'étape Vannes-Les Sables se résume en effet en ceci :

Après une promenade de 200 kilomètres sur les routes de la Bretagne bretonnante et à travers le Bocage vendéen, 47 coureurs dont tous les favoris sont arrivés ensemble au but « au grand dam » des juges et du chronomètreur. Bottecchia, qui avait crevé à 50 kilomètres des Sables, avait réparé, aidé par ses coéquipiers. Au sprint Frantz enleva comme hier la première place.

C'est tout !

Le classement général n'est pas sensiblement changé. Les positions acquises sont gardées. Benoit conserve le maillot jaune. L'étape Vannes-Les Sables aurait pu ne pas exister !

Oui mais... le dernier mot n'est pas dit. Demain matin, la caravane quittera la « Perle de l'Océan » et s'envolera vers Bordeaux.

Ici encore pas de difficultés sérieuses. La route est plate, désespérément plate, mais le parcours est long. Il est près de 300 kilomètres.

L'étape Les Sables-Bordeaux va-t-elle enfin départager nos hommes ?

Jean DESMARET.

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

PARIS-LILLE

La grève au ralenti

::: par ANDRÉ FAGE :::

Paris, le 26 juin 1925.

Les Parisiens ont assisté, cette quinzaine, à une expérience bien curieuse.

Vous avez lu que les « Unitaires » employés dans les tramways et les autobus de la région de Paris ont décidé d'inaugurer ce nouveau genre de grève : la grève au ralenti.

A vrai dire, ils n'ont rien fait qu'appliquer le règlement. Il y a, paraît-il, un règlement qui codifie en quelque sorte la vitesse et les arrêts des autobus et tramways. Cette vitesse peut et même doit être très modérée, ces arrêts doivent laisser aux voyageurs tout le temps de descendre et de monter. Mais depuis belle lurette, et à la satisfaction générale, le règlement n'était pas appliqué. Ces « automobiles du pauvre » s'élançaient comme des petites folles à travers les avenues, les places et les rues au mépris des droits sacrés du piéton, bousculaient les charrettes à bras, écrasaient les chiens, faisaient peur aux enfants et affolaient les vieilles dames. Il en résultait bien quelques petits horions : de temps en temps, la rubrique des faits divers s'enrichissait de quelques bras cassés, de jambes laminées, de cervelles en bouillie. Mais personne, sauf les victimes, n'y trouvait à redire. Et comme les non-écrasés étaient encore, somme toute, beaucoup plus nombreux que les écrasés, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. C'est la loi des minorités... Elles peuvent hurler : on s'en fiche et on continuera à s'en ficher tant qu'elles seront minorité. Il n'en a jamais été autrement et en politique et dans l'histoire des peuples.

Pour les arrêts, c'était encore mieux. Les gens prenaient d'assaut les plateformes avec une impétuosité guerrière qui donnait au vieillards l'illusion de redevenir jeunes. On se compressait à l'envie,